



CHANT • DANSE • THÉÂTRE • MUSIQUE • COMÉDIE MUSICALE

## BULLETIN D'INSCRIPTION - PARIS/CRÉTEIL

### COURS LOISIRS JUNIOR ACADEMIE 2022/2023

**Je, soussigné(e)**      **Madame**      **Mademoiselle**      **Monsieur**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Tel. fixe : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

**Déclare**      **m'inscrire**      **inscrire mon enfant - Age :** \_\_\_\_\_

Sexe :      Féminin      Masculin

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_\_ à : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Tel. fixe : \_\_\_\_\_ Tél. portable : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

### À la Junior Académie pour la saison 2022-2023

Pour le (ou les) cours collectifs, tous niveaux (cochez la ou les cases choisies) :

Règlement à effectuer par chèque à l'ordre de EUROPE MUSICALS, virement ou CB.

Je prends note que les cours ont lieu chaque semaine, hors vacances scolaires et jours fériés, conformément aux conditions générales de services et règlement intérieur.

### Les cours du MARDI

Merci de cocher votre choix

|                       |          |             |                   |                          |      |
|-----------------------|----------|-------------|-------------------|--------------------------|------|
| Comédie Musicale (3h) | Paris 18 | 17h30-19h30 | à partir de la 3e | <input type="checkbox"/> | 695€ |
|-----------------------|----------|-------------|-------------------|--------------------------|------|

## Les cours du MERCREDI

Merci de cocher votre choix

|                                                       |           |           |                               |                          |      |
|-------------------------------------------------------|-----------|-----------|-------------------------------|--------------------------|------|
| Comédie Musicale (3h)                                 | Paris 9e  | 14h-17h   | du CE1 au CM2                 | <input type="checkbox"/> | 995€ |
|                                                       | Paris 10e | 14h-17h   | à partir de la 6 <sup>e</sup> | <input type="checkbox"/> |      |
|                                                       | Paris 18e | 14h-17h   | du CE1 à la 3e                | <input type="checkbox"/> |      |
|                                                       | Créteil   | 14h-17h   |                               | <input type="checkbox"/> |      |
| Comédie Musicale - <i>High School</i> (2h)            | Paris 10e | 17h-19h   | à partir de la 3 <sup>e</sup> | <input type="checkbox"/> | 695€ |
| Comédie Musicale - <i>High School en Anglais</i> (2h) | Paris 18e | 17h-19h   |                               | <input type="checkbox"/> |      |
| Théâtre (1h30)                                        | Paris 18e | 15h30-17h | du CE1 à la 3e                | <input type="checkbox"/> | 550€ |
|                                                       | Créteil   | 17h-18h30 |                               | <input type="checkbox"/> |      |
| Danse (1h30)                                          | Paris 18e | 14h-15h30 |                               | <input type="checkbox"/> |      |
|                                                       | Créteil   | 15h30-17h |                               | <input type="checkbox"/> |      |
| Chant (1h30)                                          | Créteil   | 14h-15h30 |                               | <input type="checkbox"/> |      |

## Les cours du JEUDI

Merci de cocher votre choix

|                                            |           |             |                   |                          |      |
|--------------------------------------------|-----------|-------------|-------------------|--------------------------|------|
| Comédie Musicale - <i>High School</i> (2h) | Paris 18e | 17h30-19h30 | à partir de la 3e | <input type="checkbox"/> | 695€ |
|--------------------------------------------|-----------|-------------|-------------------|--------------------------|------|

## Les cours du SAMEDI

Merci de cocher votre choix

|                                            |           |           |                               |                          |      |
|--------------------------------------------|-----------|-----------|-------------------------------|--------------------------|------|
| Comédie Musicale (3h)                      | Créteil   | 10h-13h   | du CE1 à la 3e                | <input type="checkbox"/> | 995€ |
|                                            |           | 14h-17h   |                               | <input type="checkbox"/> |      |
|                                            | Paris 18e | 14h-17h   | à partir de la 3 <sup>e</sup> | <input type="checkbox"/> |      |
| Comédie Musicale - <i>High School</i> (2h) | Créteil   | 15h-17h   |                               | <input type="checkbox"/> | 695€ |
|                                            | Paris 18e | 17h-19h   | du CE1 à la 3e                | <input type="checkbox"/> |      |
| Théâtre (1h30)                             | Paris 18e | 15h30-17h |                               | <input type="checkbox"/> | 550€ |
|                                            | Créteil   | 17h-18h30 |                               | <input type="checkbox"/> |      |
| Danse (1h30)                               | Paris 18e | 14h-15h30 |                               | <input type="checkbox"/> |      |
|                                            | Créteil   | 15h30-17h |                               | <input type="checkbox"/> |      |
| Chant (1h30)                               | Créteil   | 14h-15h30 |                               | <input type="checkbox"/> |      |

## Les cours du DIMANCHE

Merci de cocher votre choix

|                       |           |           |                |                          |      |
|-----------------------|-----------|-----------|----------------|--------------------------|------|
| Comédie Musicale (3h) | Paris 18e | 10h-13h   | du CE1 à la 3e | <input type="checkbox"/> | 995€ |
| Danse (1h30)          | Paris 18e | 10h-11h30 |                | <input type="checkbox"/> | 550€ |
| Théâtre (1h30)        | Paris 18e | 11h30-13h |                | <input type="checkbox"/> | 550€ |

Selon votre choix, les cours de La Junior Académie sont dispensés à l'adresse suivante :

**PARIS 9e**  
**Studio Bleu**  
 14, boulevard Poissonnière  
 75009 Paris  
 Grands Boulevards  
 M8 & M9

**PARIS 10e**  
**Studio Bleu**  
 7, rue des Petites Écuries  
 75010 Paris  
 Château d'eau  
 M4

**PARIS 18e**  
**Ecole ATLA**  
 12, Villa de Guelma  
 75018 Paris  
 Métro Pigalle  
 M2 & M12

**CRÉTEIL**  
**Campus AICOM**  
 10, rue Albert Einstein  
 94000 Créteil  
 Métro Créteil – L'Échat  
 M8

**Suite à mon inscription, je m'engage à verser la somme de \_\_\_\_\_ €**

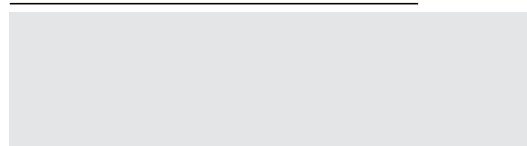
merci d'indiquer le montant total de votre inscription selon votre choix

☐ **En cochant cette case, je reconnais avoir lu et accepté les conditions générales et le règlement intérieur.**

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : \_\_\_\_\_



Adresse de renvoi du bulletin : SAS Europe Musicals 10 rue Albert Einstein, 94000 Créteil

Comment avez-vous connu l'AICOM ? \_\_\_\_\_

CODE PROMO : \_\_\_\_\_

**COORDONNÉES BANCAIRES POUR LES RÈGLEMENTS PAR VIREMENT**

IBAN : FR76 1751 5900 0008 0152 9419 525

BIC : CEPFRPP751

Domiciliation : CAISSE D'ÉPARGNE ÎLE-DE-FRANCE

**Pour les règlements par virement, merci de préciser dans l'intitulé le nom du Cours de la Junior Académie, le lieu (Campus AICOM Paris ou Créteil) et le nom de la personne inscrite.**

*Exemple pour le Cours Junior Académie Comédie Musicale en Anglais au Campus AICOM Paris : JA Comédie Musicale Anglais-Paris-GONZALES*

**AUTORISATION DE SORTIE**

(en cas d'élève mineur)

Je soussigné(e) .....

demeurant au .....

agissant en qualité de      père      mère      tuteur      tutrice autorise,

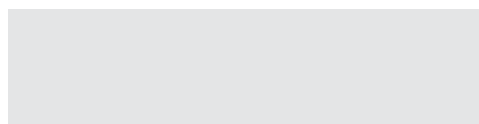
l'enfant.....

à sortir seul(e) à la fin des cours de l'AICOM pour la saison 2022/2023.

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature

Le : \_\_\_\_\_



## Conditions générales de service et règlement intérieur

**1)** Informatique et liberté : Dans le cadre de la loi « informatique et liberté », seuls les tiers autorisés conformément à la déclaration établie lors de la création du fichier auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL) auront accès aux informations vous concernant pour lesquelles vous disposez d'un droit d'accès et de rectification. En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au client sont nécessaires pour la gestion des élèves par le prestataire. Elles sont destinées à usage interne du prestataire. Les clients bénéficient d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition s'agissant des informations les concernant ou concernant les élèves. Ce droit s'exerce en écrivant à l'adresse suivante : SAS Europe Musicals - AICOM - 10, rue Albert Einstein - 94000 Créteil. Il est par ailleurs précisé que l'établissement est soumis à un système de vidéosurveillance pour la sécurité des élèves, de ses enseignants formateurs et plus généralement de ses clients.

**2)** L'âge minimum requis pour l'élève au moment de l'inscription est le suivant :

a. Pour une inscription en stage : l'âge minimum est de 7 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire dans le cadre d'un stage junior, 12 ans dans le cadre d'un stage ado et 16 ans dans le cadre d'un stage adulte ou senior.

b. Pour une inscription à la Junior Académie : l'âge minimum est de 7 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire. L'âge maximum est de 17 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire.

c. Pour une inscription en Cours Loisirs : L'âge minimum est de 14 ans dans l'année de ladite formation pour le bénéficiaire.

d. En cas d'inscription d'un(e) mineur(e), la signature d'un représentant légal est obligatoire.

**3)** Résiliation de l'inscription :

a. À compter de la date de signature du présent bulletin, le répondant financier, signataire du présent bulletin, a un délai de 14 jours pour se rétracter. Le cas échéant, il en informe la SAS Europe Musicals - AICOM par lettre recommandée avec accusé de réception.

b. Le montant annuel des frais de formation est basé sur les frais généraux de la SAS Europe Musicals - AICOM, par rapport au nombre des places disponibles. L'absence d'un élève inscrit, quel qu'en soit le motif, n'a pas pour effet de réduire les frais généraux de la SAS Europe Musicals - AICOM. Aucun remboursement ni réduction des frais de scolarité ne pourra être consenti en cas d'absence, de maladie ou de départ volontaire. En conséquence, les dispositions suivantes sont convenues d'un commun accord avec les parties. Toute résiliation de l'inscription (hors cas mentionnés à l'article 3 a. des présentes conditions générales) par le signataire du présent bulletin doit se faire par lettre recommandée avec accusé de réception à la SAS Europe Musicals - AICOM :

– Avant le début de la formation : dans ce cas, la résiliation entraînera la perte des frais d'inscription forfaitaires versés à la SAS Europe Musicals - AICOM, soit 90 euros

– A partir premier jour de la formation : dans ce cas, le solde des frais de formation (stage, Junior Académie ou Cours Loisirs) est dû.

c. Toute absence non excusée de l'élève pendant plus d'une (1) journée pour les stages et de deux (2) semaines pour la Junior Académie ou les Cours Loisirs pourra être considérée par la SAS Europe Musicals - AICOM comme une résiliation définitive de l'inscription par départ volontaire. Le solde des frais de formation reste dû.

**4)** Si l'inscrit est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, l'inscription est résiliée. L'étudiant empêché, ou son répondant financier, a la charge de la preuve de la force majeure. Il doit alors justifier l'incapacité à suivre la formation par lettre recommandée avec avis de réception, dans les meilleurs délais. Lorsque la force majeure est retenue, seules les prestations effectivement dispensées sont dues au prorata temporis de la valeur prévue au contrat. Le cas échéant, le remboursement aura lieu à compter du mois de septembre de l'année suivant la signature du présent bulletin.

**5)** Dispositions financières : la date de paiement correspond à la date de l'inscription, incluant les frais d'inscription d'un montant de 90 euros.

Dans le cas d'une inscription à l'année (Junior Académie ou Cours Loisirs), tout inscrit peut bénéficier d'une facilité de paiement sans frais supplémentaire. Deux chèques sont à déposer à la signature du présent bulletin d'adhésion, encaissables aux dates suivantes : à l'inscription et le 1er décembre de l'année en cours. Toute échéance impayée entraîne la perte de cette facilité de paiement et l'exigibilité immédiate du solde annuel.

Toute autre demande d'échéancier de règlement doit être validée par notre service comptable avant acceptation.

**6)** En cas d'absence des suites d'un accident ou d'une maladie durant la formation, il reste de la responsabilité de l'élève et son répondant financier de régler le solde des frais de formation, que ceci soit couvert ou non par l'assureur dans le cadre de garanties souscrites au préalable (responsabilité civile privée, individuelle accident ou extra-scolaire).

Dans le cas d'une inscription à la Junior Académie ou en Cours Loisirs, l'élève doit impérativement fournir à l'établissement une attestation d'assurance concernant sa responsabilité civile privée et extra-scolaire, un certificat médical, une photo d'identité, une autorisation de sortie pour les parents qui souhaitent que leur enfant rentre seul.

**7)** La SAS Europe Musicals - AICOM se réserve le droit de changer le lieu de la formation, dans un secteur de vingt-cinq kilomètres des lieux précités. L'élève en sera informé par courrier ou courriel, au minimum deux semaines à l'avance.

**8)** Dans le cas d'une inscription d'un mineur, le représentant légal doit impérativement fournir à la SAS Europe Musicals - AICOM une autorisation de sortie pour tout élève autorisé à quitter seul le lieu de formation.

**9)** Par la signature de ce bulletin d'adhésion, vous autorisez la SAS Europe Musicals - AICOM à enregistrer sur quelque support que ce soit votre image ou l'image de votre enfant au cours de la formation et cédez tout droit de reproduction et de représentation de votre ou son image pour son utilisation dans le cadre de la communication de l'établissement sans limites de durée, sauf avis contraire à nous notifier par écrit.

**10)** Le signataire du présent bulletin a été informé de l'organisation des cours et du projet pédagogique de la SAS Europe Musicals - AICOM. À noter que les cours de la Junior Académie sont collectifs et tous niveaux. Plusieurs groupes peuvent être organisés suivant les âges aux mêmes horaires sur un même lieu de formation. Un élève inscrit dans un groupe est susceptible de changer pour un autre groupe, quel que soit son âge, selon l'avis concerté des professeurs et de la direction de l'établissement, et cela dès les premiers cours de l'année (suivant le niveau des groupes).

**11)** Durée de la formation. Selon votre inscription, la durée de la formation est la suivante :

a. Pour une inscription à la Junior Académie : les cours de la Junior Académie ont lieu du début du mois de septembre à la fin du mois de juin, hors vacances scolaires (zone en fonction du lieu de formation choisi) et jours fériés, pour un total de 30 semaines minimum, soit 90 heures de cours minimum pour les cours d'une durée de trois heures, 60 heures de cours minimum pour les cours d'une durée de deux heures, 45 heures de cours minimum pour les cours d'une durée de une heure et trente minutes ou 30 heures de cours minimum pour les cours d'une durée de une heure. Les dates de rentrée de chacun des cours de la Junior Académie sont échelonnées tout au long des deux premières semaines de septembre, selon le jour choisi du cours et la date exacte transmise par la direction de la Junior Académie. À noter que les cours du samedi et du dimanche sont maintenus le premier week-end de chaque vacances scolaire (hors, le cas échéant, les 24 décembre). En cas d'absence, aucune compensation ne sera accordée.

b. Pour une inscription en Cours Loisirs : les Cours Loisirs ont lieu du début du mois de septembre à la fin du mois de juin, hors vacances scolaires (zone en fonction du lieu de formation choisi) et jours fériés, pour un total de 30 semaines minimum et 60 heures de cours minimum dans le cas d'une inscription annuelle et pour un total de 15 semaines minimum et 30 heures de cours minimum dans le cas d'une inscription au semestre pour les cours d'une durée de deux heures, ou 30 heures de cours minimum dans le cas d'une inscription annuelle pour les cours d'une durée de une heure. Les dates de rentrée de chacun des Cours Loisirs sont échelonnées tout au long des deux premières semaines de septembre (ou de février dans le cas d'une inscription au semestre), selon le jour choisi du cours et la date exacte transmise par la direction. En cas d'absence, aucune compensation ne sera accordée.

c. Pour une inscription en stage : chaque stage de formation se déroule selon le calendrier et le nombre d'heures précisé lors de l'inscription, hors jours fériés.

### Règles des lieux

La musique et le bruit des cours doivent être émis à un niveau sonore tolérable pour les autres cours et les fenêtres doivent être impérativement fermées pendant tous les cours de chant et de danse pour ne gêner en aucun cas le voisinage.

– Les mobiles doivent être éteints pendant les cours.

– Il est interdit de chanter dans les couloirs.

– Le matériel (lecteur CD, pianos, chaises, bancs) doit être remis en place après utilisation ; toute défectuosité doit être signalée à l'accueil pour une réparation rapide.

– À la fin de chaque cours, la lumière dans les salles de cours doit être éteinte, les casiers des chaînes hi-fi et les salles doivent être fermés à clef.

– Il est interdit de manger dans les salles et de porter des chaussures de ville dans les salles de danse pour une question d'hygiène.

– Par précaution, nous vous invitons à ne pas laisser d'affaire dans les vestiaires pendant vos cours. Les vêtements et objets trouvés sont conservés pendant 15 jours à l'accueil.

### Présence et horaires

Tout retard et / ou absence doit être impérativement justifié auprès de l'administration de la SAS Europe Musicals - AICOM Paris / Créteil : 01 45 23 52 69, ou par mail à :

Pour les stages : carole.danan@aicomparis.com

Pour la Junior Académie : geraldine.riviere@aicomparis.com

Pour les Cours Loisirs : coursloisirs@aicomparis.com

### Respect

– Tout élève est prié de respecter les souhaits des professeurs concernant la tenue vestimentaire à adopter pendant leurs cours.

– Tout élève est prié de respecter les règles de base de la vie en communauté. Tout manque de respect, qu'il soit envers un membre de l'équipe de la SAS Europe Musicals - AICOM, un professeur, un élève, un visiteur ou les locaux (propreté, etc.) pourra faire l'objet de sanctions.

Fait à : \_\_\_\_\_

Signature, précédée de la mention « lu et approuvé »

Le : \_\_\_\_\_